

Déclaration de la CFDT à la paritaire du 17 mars 2017

La politique de rémunération de l'entreprise a une vocation sociétale et solidaire. La dynamique salariale a aussi une vocation de reconnaissance et de motivation individuelle et collective. La progression des salaires est ressentie comme source de pouvoir d'achat et d'évolution sociale.

Le salaire, c'est aussi du pouvoir d'achat que le salarié réinvestit dans l'économie. Une dynamique positive de rémunération est facteur de croissance par la consommation et l'investissement dans l'entreprise. Il contribue aussi à **renforcer la motivation des salariés et la compétitivité de l'entreprise.**

Pour la CFDT, les premières propositions de la Direction ne vont pas dans ce sens. Elles ne répondent pas à une attente très forte en termes de reconnaissance de l'implication des salariés dans leur travail, alors que les effectifs baissent et que la charge est répartie.

Accepter 0,2%, c'est accepter d'être moins bien payé que certains de nos concurrents. Accepter 0,2%, c'est accepter de ne pas gagner plus que l'année dernière, donc gagner moins car nous n'avons aucune garantie en terme d'inflation.

La CFDT est un partenaire conscient des réalités de l'entreprise. Mais elle ne retrouve pas dans les propositions de la Direction, les valeurs du Groupe Saint-Gobain.

Bien que l'entreprise nous annonce un contexte 2016 difficile et une année 2017 incertaine, la CFDT rappelle que l'entreprise appartient à un Groupe qui a dégagé +10,8% de résultat d'exploitation et +20% de résultat net courant pour l'année 2016.

Avec l'augmentation de 0,8% des minimas Chimie sur 2017, votre proposition aura pour conséquence de tirer mécaniquement les salaires vers le bas. Le Smic a lui aussi été réévalué au 1er janvier de 0,9%. Ne pas tenir compte de ces paramètres, c'est aussi engager **la responsabilité sociale de l'entreprise dans les difficultés économiques des familles des salariés.**

Le Groupe se doit de démontrer que son engagement dans une démarche de responsabilité sociale s'appuie sur des valeurs éthiques.

La CFDT demande à la Direction des Abrasifs, comme elle l'a déjà fait lors de la plénière du 07 mars dernier, d'en appeler au Groupe pour **négoier une réévaluation de l'enveloppe globale des augmentations salariales.**

Comment pourriez-vous demander aux salariés de s'engager dans les principes de valeurs que vous défendez si le Groupe n'était pas en capacité de s'imposer l'un de ces propres principes : **la solidarité ?**

Pour la CFDT, être solidaire, c'est faire le choix de l'entraide. Nous revendiquons le droit pour les salariés d'avoir un salaire à la hauteur de leur implication, de leur engagement et de leur appartenance au Groupe.